



LE CENTRE HOSPITALIER DE LANNEMEZAN

RECRUTE

UN(E) KINESITHERAPEUTE(H/F)

POSTE TEMPORAIRE

REMPLACEMENT DU 9 AU 13 MARS 2026

Adresser votre candidature avec un CV, la copie des diplômes et une lettre de motivation à :

Monsieur le Directeur des soins Faisant Fonction
Centre Hospitalier de Lannemezan
644, route de Toulouse
65300 LANNEMEZAN

① secrétariat : 05.62.99.54.31

secretariat.direction.soins@ch-lannemezan.fr

I – IDENTIFICATION DU POSTE :

Métier correspondant : masseur-kinésithérapeute

Etablissement : Hôpitaux de Lannemezan

Adresse 644 route de Toulouse, 65300 LANNEMEZAN

Téléphone : 0562995555

Rattachement hiérarchique

Directeur de l'établissement : Monsieur Christophe CROUZEVALLE

Nom et fonction du supérieur hiérarchique : Monsieur SAUNÉ, Directeur des Soins Faisant Fonction

Liaisons fonctionnelles

POSTE/SERVICE	MOTIF
INTERNES AU SERVICE Equipe pluridisciplinaire : Médecins, cadre supérieur de santé, cadre de santé, secrétaires, assistante sociale, diététicienne, psychologue, infirmières, aides-soignantes ...	Prescriptions, évaluations, projets de soins, cohésion et cohérence des prises en soins, réunions.
INTERNES AU CENTRE HOSPITALIER Kinés de l'établissement Service Transports de patient	Collaboration, remplacements sur congés, liaison inter services.
EXTERNES Familles	Projet de soins, projet de vie, recueil de données

II CONTENU DU POSTE

Masseur-kinésithérapeute remplaçant, réalisant des actes de masso-kinésithérapie sur prescription médicale.

III TACHES PRINCIPALES

- Relever les prescriptions médicales sur la planification de CROSWAY
- Prise d'information sur dossier médical et prise de contact avec l'équipe soignante
- Bilan diagnostic kinésithérapique
- Formaliser un projet de soins, en lien avec le bilan, les possibilités de déplacements et /ou accompagnement du patient
- Gestion d'un planning de RDVs patients à la salle kiné
- Faire le lien avec les services d'hospitalisation sur le déroulé des séances, évolution, progrès
- Tracer les bilans et évolution de la prise en charge dans CROSSWAY

IV NIVEAU D RESPONSABILITE ET AUTONOMIE

Décret de compétences masseur kinésithérapeute

V EXIGENCES

Du poste :

- Connaissance et gestion des troubles du comportement dans un potentiel contexte psychiatrique ou de handicap lourd.
- Autonomie

Relationnelles

- Capacités d'observation
- Patience, capacité d'écoute
- Distance relationnelle adaptée
- Travail en collaboration avec services et intervenants multiples